

CALENDRIER DES AUDIENCES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Calendrier 2025 des audiences de référés

Tous les jeudis de l'année + mercredi 7 mai : à 09 heures 00

sauf les: 1^{er},8 et 29 mai, 7, 14 et 21 août, 25 décembre.

Calendrier 2025 des audiences des chambres contentieuses

Le placement des affaires nouvelles s'effectue <u>devant la chambre du mardi</u> à 14 h 30 (quelle que soit la nature de l'assignation)

Chambre du LUNDI - droit de la concurrence/consommation/distribution

Tous les lundis de l'année à 14 heures (mise en état), à partir de 14 heures 45 (plaidoiries)

sauf: 14 et 21 avril, 9 juin, du 7 juillet au 25 août, 10 novembre, 22 et 29 décembre.

Chambre du MARDI - recouvrement rapide, contentieux caisses

Tous les mardis de l'année à 14 heures (mise en état), à 14 heures 30 (affaires nouvelles), à partir de 15 heures 00 (plaidoiries)

sauf: 15 et 22 avril, du 8 juillet au 28 août, 11 novembre, 23 et 30 décembre.

Chambre du MERCREDI - droit financier

Tous les mercredis de l'année à 14 heures (mise en état), à partir de 14 heures 45 (plaidoiries)

sauf: 16 et 23 avril, du 9 juillet au 27 août, 24 et 31 décembre.

Chambre du JEUDI - droit des sociétés/droit des contrats spéciaux

Tous les jeudis de l'année à 14 heures (mise en état), à partir de 14 heures 45 (plaidoiries)

sauf les: 17 et 24 avril, 1er, 8 et 29 mai, du 10 juillet au 28 août, 25 décembre.

Calendrier 2025 des audiences des chambres de procédures collectives

Le placement des affaires nouvelles sur assignation s'effectue devant la chambre contentieuse du mardi (quelle que soit la nature de l'assignation) – Voir rubrique "Calendrier 2025 des audiences des chambres contentieuses".

Chambre du MARDI

Tous les mardis de l'année, <u>sauf</u> : 22 avril, du 5 au 19 août, 11 novembre, 23 et 30 décembre.

Chambre du JEUDI

Tous les jeudis de l'année, <u>sauf</u> : 24 avril, 1^{er}, 8 et 29 mai, 25 décembre.